

Communiqué

Orpaillage illégal : Le Parc amazonien de Guyane affrète un hélicoptère pour sortir un concasseur

« Sans hélicoptère pour sortir le concasseur, tous nos efforts n'auraient servi à rien » (un agent du Parc amazonien engagé dans la mission)

Du 28 au 30 juin 2017, le Parc amazonien et la Gendarmerie ont conduit une mission de lutte contre l'orpaillage illégal dans le secteur de la crique Pian Bois, affluent de la Camopi, en zone cœur du Parc amazonien de Guyane.

Après une infiltration discrète, 4 inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien ainsi que 5 gendarmes mobiles sont arrivés sur une zone de campements particulièrement bien équipés en matériel (groupes électrogène, télévision, nourriture, gaz...) et l'ont détruite.

Un concasseur, matériel utilisé par les orpailleurs pour broyer le minerai de quartz et en extraire l'or sur le placer a été trouvé. C'est un équipement très précieux pour les orpailleurs illégaux car il permet une rentabilité élevé.







Hélitreuillage pour extraction du site illégal

Ce matériel lourd ne peut pas être détruit directement sur le terrain. Devant l'urgence de la situation, le Parc amazonien a décidé de commander à une société privée, l'extraction du concasseur du site. Ceci de manière à faire cesser l'infraction sur ce site en cœur du parc national et d'empêcher une reprise rapide de l'activité illégale.

La commune de Camopi et ses habitants subissent depuis de nombreuses années les impacts de l'orpaillage illégal. En moyenne, 25 sites illégaux sont disséminés sur la commune ces 3 dernières années et polluent la rivière Camopi.

Des missions de lutte sont régulièrement organisées par l'ensemble des partenaires de la lutte (Gendarmerie, Force armée en Guyane, Parc amazonien de Guyane). Mais le contexte local complexifie l'organisation des opérations pour assurer la discrétion et être en mesure de surprendre les orpailleurs illégaux. Ceci implique que la saisie des moyens de production illégaux se conclut systématiquement par leur destruction durable : extraction des concasseurs des sites et destruction des motopompes au pot thermique.

Ce cas concret témoigne de l'importance des moyens héliportés pour conduire une lutte efficace contre l'orpaillage illégal adaptée à l'immensité de la forêt guyanaise.